



COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT  
(Comité ministériel conjoint  
des  
Conseils des Gouverneurs de la Banque et du Fonds  
sur le  
Transfert de ressources réelles aux pays en développement)



**La 74<sup>e</sup> RÉUNION  
SINGAPORE. – 23 SEPTEMBRE 2006**

DC/S/2006-0051(F)

Le 18 septembre 2006

Déclaration de

**Monsieur Fathallah Oualalou**  
Ministre des Finances et de la Privatisation  
Royaume du Maroc

pour le Maroc, l'Afghanistan, l'Algérie, le Ghana,  
la République Islamique d'Iran, le Pakistan, et la Tunisie

## **Perspectives de l'économie mondiale**

A la lumière des dernières estimations, nous sommes heureux de constater que la croissance mondiale en 2006 ainsi que les perspectives pour 2007 sont encourageantes. Néanmoins, nous notons avec inquiétude les risques pouvant affecter de façon négative l'évolution de l'économie mondiale. Il s'agit notamment du maintien et même l'aggravation des déséquilibres globaux des comptes courants, l'accentuation des tendances inflationnistes et leur incidence sur les politiques monétaires, la volatilité prix du pétrole et la menace du renforcement du protectionnisme par suite de l'échec des négociations commerciales internationales auxquels s'ajouteraient des risques géopolitiques accrus.

Il nous semble, à cet égard, essentiel de veiller à la consolidation des conditions favorisant la croissance dans les pays en développement, en particulier, en Afrique, et ce, à travers non seulement des efforts de réforme consentis par ces pays, mais aussi par le renforcement du rythme de croissance au niveau des pays développés, en particulier l'Europe, et une plus grande ouverture de leurs marchés.

### **Renforcer l'action du Groupe de la Banque mondiale en matière de gouvernance et de lutte contre la corruption**

La mauvaise gouvernance et la corruption sont des phénomènes qui concernent aussi bien les pays développés que ceux en développement. Néanmoins, ce sont ces derniers qui en pâtissent le plus dans la mesure où les efforts de développement économique et social peuvent être entravés par ces phénomènes.

### **Relever le défi de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption**

Nous tenons à préciser tout d'abord que la corruption et la mauvaise gouvernance ne constituent pas une fatalité. Il s'agit de fléaux mondiaux dont nous devons assumer collectivement la responsabilité en vue de réduire leur emprise sur nos pays, créer les conditions d'une croissance économique soutenue et faire reculer la pauvreté.

Nous nous réjouissons de ce que la communauté internationale considère de plus en plus la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption comme l'un des moyens pouvant contribuer à améliorer l'efficacité actions du développement et fasse apparaître ces questions comme prioritaires dans son Agenda.

Dans ce cadre, la gouvernance dans le secteur public peut s'entendre comme étant la manière dont les responsables publics et les institutions publiques acquièrent et exercent le pouvoir de fournir et de gérer des biens et des services publics, qu'il s'agisse de fournir des services de base, de mettre en place des infrastructures ou d'instaurer un climat d'investissement sain. La corruption représente ainsi un aspect de la faiblesse des structures de la gouvernance.

Les Pays en développement où les besoins en matière de renforcement de la gouvernance et de la lutte contre la corruption sont les plus pressants, font de la bonne gouvernance un élément déterminant de leur stratégie de développement et de réduction de la pauvreté et nous nous réjouissons qu'à l'occasion des différents forums, ces pays, notamment en Afrique, ont exprimé leur engagement ferme à continuer à renforcer la bonne gouvernance au niveau institutionnel et à lutter contre la corruption.

Par ailleurs, les différents acteurs politiques, économiques et sociaux dans la plupart des pays, font actuellement de cette question un principe de base en matière de moralisation de la gestion de la chose publique et de l'offre des services publics de qualité. Ils exigent la mise en place d'une gouvernance de bonne qualité et d'une stratégie efficace de lutte contre la corruption.

Il est réconfortant de voir que la Banque Mondiale, prenant ancrage sur ce mouvement, se propose actuellement de concevoir une stratégie visant à aider l'ensemble de ces pays à mieux instaurer une bonne gouvernance et à combattre la corruption. Il s'agit là d'une mission complexe exigeant un effort régulier et de longue haleine.

A L'évidence, les défis en matière de gouvernance, sont loin d'être uniformes d'un pays à l'autre. Les stratégies doivent, en conséquence, être différenciées et être fortement ancrées sur la connaissance locale.

Nous sommes également d'avis que toute stratégie de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption doit se baser sur une approche participative, une bonne connaissance du terrain, un recours aux compétences et expertises locales et une implication des différents acteurs nationaux.

Nous savons également qu'au regard de l'expérience de nombreux pays, force est de constater que certains pays sont parvenus en peu de temps à améliorer sensiblement la gouvernance, alors que d'autres semblent éprouver des difficultés dans ce domaine.

De façon générale, les sources fondamentales de la mauvaise gouvernance et de la corruption restent fortement liées aux questions de la démocratie, du respect de l'état de droit, de l'opacité ou la complexité du cadre réglementaire, de l'insuffisance et l'inadaptation des systèmes de contrôle et, enfin, de l'inexistence ou de la faiblesse des contre-pouvoirs.

Il est évident que la volonté politique est un élément clé de la réussite de toute stratégie visant à assurer la bonne gouvernance et à lutter contre la pauvreté, en favorisant la mise en œuvre de réformes institutionnelles nécessaires.

La réforme du secteur public et notamment de l'Administration est le premier pas vers la bonne gouvernance. Toutefois les réformes au niveau du secteur public ne sont pas toujours suffisantes pour relever les défis. Un engagement du secteur privé national, des firmes multinationales et de l'ensemble de la collectivité est également nécessaire.

## **Vers une stratégie de la Banque en matière de gouvernance et de lutte anticorruption**

Nous saluons le fait que la Banque Mondiale compte renforcer son engagement en faveur de la gouvernance et de lutte contre la corruption et nous l'encourageons à continuer ses efforts dans ce domaine en parfaite symbiose avec son Conseil d'Administration.

Certes, ce renforcement nécessitera un important investissement en ressources humaines et en compétences externes. Aussi invitons-nous la Banque, le Fonds, les Banques régionales de développement ainsi que tous les bailleurs de fonds bilatéraux à harmoniser leurs outils d'intervention et à coordonner leurs approches dans ce domaine.

Pour ce qui est de la stratégie que la Banque compte mettre en place à cet effet, nous estimons, tout d'abord, que la Banque devra conserver tout au long de l'élaboration de cette stratégie, une approche participative et partenariale axée sur l'approfondissement de la connaissance des spécificités locales, l'association des compétences nationales et l'implication de tous les acteurs locaux, avec la participation active et la supervision du gouvernement. Ce n'est qu'à ce prix que nous pouvons parvenir à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une stratégie acceptée par tous.

Dans son document de travail la Banque se propose d'élaborer des indicateurs, des mécanismes de suivi et des instruments de diagnostic en matière de gouvernance et de corruption. Ces indicateurs et mécanismes doivent être établis en concertation avec les gouvernements et adaptés à chaque pays pour être objectifs et refléter la réalité du terrain. Nous appelons donc les équipes de la Banque à poursuivre leur travail analytique sur ces questions et à s'impliquer plus fortement sur le terrain, pour expliquer leur approche, susciter l'adhésion et assister les pays à la mise en place de ces mécanismes et instruments.

Nous pensons que toute stratégie adoptée par la Banque doit nécessairement s'inscrire dans le cadre de sa mission principale qui est la réduction de la pauvreté et la facilitation du développement économique et social des pays en développement. A cet égard, nous appelons à un maximum de mesure et de prudence lorsqu'il s'agira de prendre des décisions de suspendre des financements destinés à des pays ne répondant pas pleinement aux exigences de la Banque en matière de gouvernance et de lutte contre la corruption.

### **Renforcer l'engagement de la Banque envers les pays partenaires de la BIRD (Pays à revenu intermédiaire)**

Nous nous félicitons de la stratégie que la Banque compte adopter pour renforcer son appui aux pays à revenu intermédiaire et des propositions qui concernent expressément ce groupe de pays si divers.

Ce renforcement s'impose à plus d'un titre. En effet, 70% des pauvres de la planète vivent dans les pays à revenu intermédiaire (PRI). Renforcer le soutien à ces pays est donc au cœur de la mission fondamentale du groupe de la Banque mondiale de lutte contre la pauvreté. Un tel soutien fait ainsi partie intégrante de l'action menée pour atteindre les autres Objectifs de développement du Millénaire.

Le renforcement de l'engagement de la Banque envers les PRI passe notamment par l'amélioration de la compétitivité des instruments financiers et produits offerts. A ce titre, nous saluons la suppression des commissions d'ouverture et nous insistons sur la nécessité de poursuivre cet effort visant la réduction du coût des transactions par une plus grande transparence et une simplification accrue de la structure du coût de financement.

Nous regrettons cependant l'orientation prise par la Banque en matière d'assistance technique qui veut en faire une activité génératrice de revenus. Un grand nombre de nos pays ont recours à la Banque pour bénéficier de son expertise et de son assistance technique en tant que banque de savoir et en tant que catalyseur de financements. En conséquence, il est impératif de garder à la Banque sa vocation combinée de pourvoyeur de fonds et de savoir.

Nous saluons les progrès enregistrés dans le processus d'adoption des systèmes pays et nous souhaitons l'accélération de son application au maximum de pays tout en continuant à leur apporter le soutien nécessaire à la modernisation de leur système de gestion administrative et financière notamment. Nous estimons toutefois que les résultats obtenus restent quelque peu mitigés. Cela ne doit pas nous dissuader de continuer à travailler, ensemble, aussi activement que possible, pour réduire le coût de transaction du recours aux prestations de la Banque et renforcer l'alignement sur les procédures nationales pour une plus grande appropriation des programmes et projets financés par la Banque.

Nous sommes d'avis que la stratégie proposée peut, en définitive, jeter les bases d'une collaboration renforcée avec les PRI, d'une meilleure division du travail avec les autres partenaires pour le développement et d'une synergie au sein du Groupe même de la Banque Mondiale, en raison notamment de l'importance du secteur privé dans le processus de développement des PRI, principal moteur du développement dans ces pays.

Nous pensons, cependant, que beaucoup reste à faire au niveau de la mise en œuvre de la stratégie proposée : plus précisément (i) définir les modalités et les instruments particuliers qui seront utilisés pour faire face au chocs extérieurs qui pénalisent fortement les PRI non producteurs de pétrole, (ii) créer de nouveaux instruments de financement répondant aux besoins spécifiques des pays à revenu intermédiaire et (iii) faciliter la fourniture de prestations d'expertise technique de très haut niveau aux PRI.

## **Programme de DOHA pour le développement et aide à la facilitation des échanges**

Nous regrettons vivement la suspension du cycle de Doha relatif aux négociations commerciales multilatérales.

Nous estimons que le système actuel du commerce défavorise fortement les pays en développement, notamment les pays les moins avancés, en raison du maintien par les pays industrialisés d'importantes subventions à la production et aux exportations ainsi que des barrières tarifaires et non tarifaires devant les exportations originaires de ces pays.

Nous réitérons notre conviction qu'un dénouement équilibré du cycle de Doha ouvrirait, grâce aux développements des échanges commerciaux, la voie à un important potentiel de bien-être mondial et permettrait d'atteindre les objectifs tracés par les parties prenantes à ce cycle concernant le soutien au développement et la réduction de la pauvreté au niveau des pays à revenu faible et intermédiaire.

A notre sens, l'échec actuel de ces négociations risquerait de diluer les énormes efforts fournis jusqu'à présent et ferait perdre une importante opportunité de réalisation de progrès dans des domaines ayant des retombées bénéfiques pour l'ensemble des pays. Cet échec pourrait également ouvrir la voie à une escalade de courants protectionnistes à travers le monde.

Nous appelons l'ensemble des parties pour une reprise urgente des négociations commerciales étant donné que la promotion du commerce constitue un véritable levier pour accélérer la réalisation des Objectifs de développement du Millénaire. A cet effet, nous interpellons la Banque Mondiale et le FMI à soutenir cet effort en mettant en exergue les bénéfices économiques potentiels du Cycle de Doha ainsi que les coûts découlant du maintien des barrières commerciales et d'autres distorsions, particulièrement des subventions agricoles des pays développés.

Par ailleurs, nous saluons les récentes propositions relatives à l'agenda « Aide pour la facilitation des échanges commerciaux » et nous réitérons notre position que cette initiative ne devrait pas être vue comme une alternative au dénouement heureux du Cycle de Doha.

Nous appelons donc la communauté internationale tout entière à relancer les travaux de ce cycle en s'appuyant sur les acquis de négociations antérieures.

L'allègement et l'annulation de la dette constituent un outil indirect, mais non moins essentiel de financement du développement, et un moyen de permettre aux pays lourdement endettés de rétablir la soutenabilité de la dette.

Nous réitérons notre attachement à une bonne mise en œuvre de l'initiative PPTE, et souhaitons que tous les moyens soient mobilisés afin de permettre à un plus grand nombre de pays à revenu faible et lourdement endettés d'être éligibles et d'en tirer tous les bénéfices.

Nous saluons également les réductions de dette effectuées à travers l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM).

Nous sommes également favorables à ce que ces allègements de dette soient véritablement additionnels pour les pays qui y sont éligibles et ne viennent pas en substitution de financements traditionnels.

Nous insistons sur le fait que le cadre de soutenabilité de la dette développé par la Banque mondiale et le FMI au profit des pays à revenu faible devrait être suffisamment flexible et adapté aux spécificités de chaque pays. Nous appelons les donateurs à octroyer davantage de dons et de prêts hautement concessionnels au profit de cette catégorie de pays afin de leur permettre de financer les projets de développement sans aggraver leurs indicateurs de la dette.

Afin de permettre la réalisation des Objectifs de développement du Millénaire, nous encourageons l'ensemble des donateurs à octroyer leur assistance financière de manière plus efficace et prévisible et d'aligner cette assistance sur les stratégies propres à chaque pays. A cet égard, nous soulignons avec insistance la nécessité d'une mise en œuvre complète de la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide.

Nous réaffirmons enfin notre engagement pour une responsabilité mutuelle en reconnaissant que l'octroi d'importants flux de ressources devrait être accompagné par la mise en œuvre de mesures et politiques saines afin d'assurer une utilisation efficace de ces ressources par les pays bénéficiaires.

Enfin, nous souhaitons donc que ces allègements de la dette soient pleinement utilisés pour lutter contre la pauvreté. Ceci nécessite une plus forte attention à l'utilisation efficace des fonds, et à la bonne gouvernance.

Je ne voudrais pas terminer cette Déclaration sans rendre hommage aux services de la Banque pour la qualité des rapports qu'ils ont préparés, à la demande du Comité de Développement, sur l'énergie et le développement propre et sur l'éducation. Nous pensons qu'il s'agit de thèmes extrêmement importants, y compris pour les problématiques de gouvernance et de lutte contre la corruption que nous avons évoquées plus haut. En effet, quel puissant antidote à la corruption et à la mauvaise gouvernance qu'un système éducatif adapté encourageant la liberté, favorisant la critique constructive, formant des citoyens responsables attachés à leurs droits et respectant leurs obligations ! En ce qui concerne l'énergie et le développement propre, l'actualité de ce sujet et son importance pour le monde entier et pour les pays en développement, et particulièrement les pays non producteurs de pétrole, n'est plus à démontrer. Une stratégie réduisant la dépendance à l'égard du pétrole et favorisant des énergies propres devient une nécessité impérieuse. Le rôle de la Banque et des autres bailleurs de fonds mais aussi des grands pays développés est capital pour aboutir à des résultats tangibles et rapides dans ce domaine.

Je voudrais enfin saisir cette occasion pour saluer le geste de la Banque Mondiale qui a mis en place un fonds fiduciaire pour contribuer à la reconstruction du Liban à la suite des destructions massives subies et nous exhortons la communauté internationale à apporter au peuple libanais frère un soutien en rapport avec l'ampleur des dommages subis.